

PCR

CARTE À PUCE

Carte santé: le plan Juppé pourrait enterrer la carte à microprocesseur

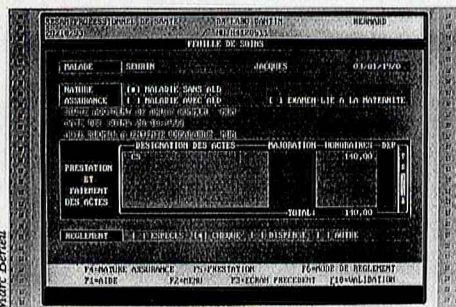
Devant l'urgence d'une mise en œuvre décidée pour la mi-1997, les pouvoirs publics pourraient choisir pour la carte santé de l'assuré social une solution "à l'allemande": une simple carte à mémoire dans un premier temps puis une évolution vers une carte à puce. 10 ans d'expérimentations remis en cause...

La décision est en train de se prendre. Le GIB Sesame Vitale, la Cnam et le ministère de la Santé travaillent en ce moment à la définition ou à la redéfinition de la carte santé Sesame Vitale dont la généralisation aux 50 millions d'assurés, envisagée sur trois ans, doit débiter l'an prochain. Ce coup de fièvre qui survient après 10 années d'hésitations et d'expérimentations menées sans grande visibilité sur les échéances de mises en œuvre (voir *Electronique International Hebdo* du 18 novembre 1993) doit beaucoup au récent plan Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale⁽¹⁾.

Des modifications des logiciels des terminaux sont à prévoir

Ce plan a en effet remis en selle le projet de carte santé, en l'associant notamment à des efforts pour informatiser les cabinets médicaux, grâce à la création d'un fonds de modernisation de la médecine libérale. Mais le budget dégagé pour cette dernière opération risque de "cannibaliser" celui destiné à la mise en place de la carte santé. Aussi, contraints de gérer cette urgence et peut-être de nouveaux impératifs budgétaires, les responsables du projet Sesame Vitale seraient - dit-on - prêts aujourd'hui, pour faire face aux échéances, à "mettre sous le coude" la carte à microprocesseur jusque-là développée (masque M9 développé par

Schlumberger), pour lui préférer une solution "à l'allemande" utilisant une simple carte à mémoire (type télécarte), moins coûteuse et plus rapide à mettre en



Marc Berceuil

La feuille de soins électronique devrait commencer à se généraliser dès l'an prochain avec la diffusion de la carte des professionnels de santé (CPS), et celle des assurés sociaux (Vitale). Mais les cabinets médicaux devront auparavant être informatisés. L'effort dans ce domaine paraît être prioritaire.

œuvre. Quitte à évoluer plus tard vers une carte à microprocesseur capable de supporter dans la puce une zone d'urgence⁽²⁾, puis un vrai dossier médical. « Ce serait une erreur, indique-t-on chez bon nombre de fabricants de cartes à puce, car le coût d'une carte à microprocesseur est aujourd'hui le même que celui d'une carte à mémoire sécurisée de 1 ou 2 Ko - grâce notamment au "poids" que la carte bancaire française représente dans le marché de la carte à microprocesseur - et le "repli" sur une solution carte à mémoire entraînerait en outre des modifications coûteuses des logiciels des terminaux et des systèmes d'informations. » 10 ans d'expérimentations remis en cause par l'urgence? On n'ose y croire. A l'heure où l'Allemagne s'appête à faire évoluer sa carte santé à mémoire vers une carte à microprocesseur⁽³⁾, il serait piquant de constater à la faveur de ce curieux chassé-croisé que l'avance française n'était en réalité qu'un lourd handicap. Rien n'est joué pourtant. La carte des professionnels de santé (carte CPS), qui est

une carte évoluée (cryptocard F54 et 48 de ST) puisqu'elle supporte l'algorithme de cryptographie RSA et un algorithme réservé au secteur de la santé (A3S), propriété du GIP CPS, n'est pas de son côté remise en cause. La carte Vitale, qui devra être une carte "parente" de cette dernière, avec laquelle elle est appelée à communiquer, pourrait donc n'être qu'une parente bien pauvre... Quoi qu'il en soit, la carte CPS entre dans une phase active puisque cinq sites ont été retenus pour lancer rapidement sa qualification de terrain, qui concernera dans un premier temps 7 000 professionnels de santé (cartes Schlumberger, le système de gestion et la personnalisation étant assurées par Solaic). Elle doit s'achever à la fin du premier trimestre

de l'an prochain. Une consultation est en cours pour certifier des terminaux, elle sera suivie d'un appel d'offres, de façon à assurer le déploiement du système complet au cours du deuxième trimestre 1997.

Yvon Avenel ■

- (1) Des documents d'orientation de ce plan, annoncé en novembre dernier, ont été publiés le 6 mars dernier. La carte santé y est évoquée sous le chapitre consacré au développement des systèmes d'information médicale.
- (2) La carte de l'assuré social (Vitale) contiendra d'abord un dossier administratif puis une zone d'urgence (groupe sanguin, contre-indications, etc.), et enfin un dossier médical.
- (3) Une expérimentation de grande envergure (550 000 cartes) à Leipzig a été engagée avec une carte à microprocesseur pour supporter un dossier médical. Une expérience beaucoup plus réduite a été lancée à Coblenz avec 30 médecins. D'ici un an, les professionnels de santé auront une carte à microprocesseur. Pour les assurés, le principe est acquis mais l'échéance est plus lointaine. Rien n'est encore annoncé.

RADIOCOMS

OFFENSIVE JAPONAISE EN RADIOTÉLÉPHONES GSM

A l'occasion du salon de l'informatique et des communications CeBIT de Hanovre, qui a vu l'arrivée d'une deuxième génération de radiotéléphones compatibles avec la norme GSM, plusieurs nouveaux acteurs, essentiellement japonais, ont concrétisé leur entrée sur ce marché. Ainsi, NEC, Philips et Toshiba vont démarrer, courant 1996, la commercialisation de leur première gamme de radiotéléphones GSM. Baptisée Fizz, la gamme de portables compacts (17 cm pour un poids de 169 g) de Philips, qui arrivera sur le marché en mai, sera fabriquée dans l'usine du Mans du constructeur néerlandais. De son côté, NEC prévoit d'attaquer en priorité les marchés Italien, espagnol et britannique à partir de ce printemps; les marchés allemand, français et scandinave devraient suivre à l'automne. Sony a, par ailleurs, dévoilé une



Sony a développé un terminal GSM plus court (12 cm) que les modèles classiques, qui intègrent un microphone dans le bas du boîtier. L'astuce? Le microphone est installé à l'extrémité d'un bras qui active le téléphone lorsqu'on le déploie.

gamme de radiotéléphones GSM reposant sur un design propriétaire entièrement nouveau (voir photo), qui sera lancée à l'automne. Cette gamme sera produite dans l'usine alsacienne du Japonais, située à Ribeauvillé. La France commercialise déjà des radiotéléphones GSM dont la production est sous-traitée chez Siemens. Nokia et Ericsson ont, eux, présenté une génération de téléphones GSM avec différentes fonctions du type télescope, transmission de données et messagerie, augmentant encore la mobilité des utilisateurs et leur offrant une plus grande souplesse de choix. Nokia a de plus franchi le pas vers un terminal GSM associant radiotéléphone et communicateur personnel. Le modèle Nokia 9000 Communicator, qui entrera en production à partir de juillet, devrait être commercialisé entre 7 000 et 10 000 francs. Nous y reviendrons.

■ Le Britannique ICL vient de céder son activité de production de matériels informatiques à sa maison mère Fujitsu (84,4% de son capital) pour se reconstruire sur les services et l'intégration de systèmes. Cette fois-ci, le matériel ICL sera bien 100% japonais.

EN BREF

TV NUMÉRIQUE: CANAL+ LOUERA SON DÉCODEUR MOINS DE 50 F PAR MOIS

C'est le 27 avril prochain que Canal+ lancera en France la commercialisation de son bouquet numérique, a annoncé Pierre Lescure, p-dg de la chaîne cryptée, dans un entretien aux Echos. Les futurs abonnés pourront soit louer leur décodeur (moins de 50 F par mois), soit l'acheter. Mais, selon Pierre Lescure, le prix du terminal devrait être au départ compris entre 4 000 F et 4 500 F (soit plus de 7 ans d'abonnement mensuel!). On voit mal, dans ces conditions, pourquoi les spectateurs préféreraient

acquérir le terminal plutôt que le louer (par ailleurs, le prix de l'abonnement de base sera de moins de 100 F par mois, avec des options entre 30 F et 50 F par mois). Pour faire face à la demande, Canal+ a commandé 300 000 appareils à cinq industriels, Thomson et Philips étant les premiers à livrer. Au total, la chaîne va investir 500 MF sur trois ans pour la mise en place de son bouquet numérique en France (hors achat des décodeurs, dont 100 MF ont déjà été dépensés en R&D pour la mise au point du système de contrôle d'accès. Pour leur part, TF1 et France Télévision devraient annoncer le choix de leur système de contrôle d'accès début avril.

Syscom
ELECTRONIQUE

DISTRIBUE

celduc

Tél. (1) 43 77 84 88
Fax (1) 43 77 53 49

Fax : (1) 43 77 53 49